



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de la Passerelle est un établissement qui accueille une clientèle uniquement composée d'élèves du préscolaire. C'est une école accueillante pour tous et chacun. La qualité du personnel qui y travaille, la clientèle qui fréquente cette école (des enfants enthousiastes qui ont hâte d'entrer dans leur première école), l'implication et la grande collaboration des parents, contribuent sûrement à faire de cette école, un milieu accueillant et stimulant.

Cette année, nous avons accueilli 17 groupes d'élèves en classe régulière et deux groupes, en classe de développement social et communicatif (TSA - 5 ans). Au total, ce sont donc 327 enfants qui ont fréquenté notre magnifique école.

Nos enseignantes et enseignants ont développé une belle expertise, de grandes compétences et ont acquis plusieurs connaissances au cours des années. Un esprit d'équipe, de partage et d'entraide règne au sein de l'école, pour le bien-être et la réussite de tous les enfants.

Nos élèves des classes de développement social et communicatif (TSA – 5 ans) ont aussi bénéficié d'un excellent service. Une orthopédagogue et une éducatrice spécialisée, à temps plein dans chacune des classes assument l'enseignement et l'accompagnement des enfants de la classe. De plus, une PEH a été engagée à raison de 25h/semaine pour soutenir les intervenantes et répondre aux besoins des élèves. Seize enfants, dont 8 par groupe, fréquentaient ces classes, cette année. Au cours de l'année, une TES et une PEH ont été engagés en surcroît par la commission scolaire afin de répondre aux besoins particuliers de 3 élèves qui avaient besoin d'un environnement très calme afin de poursuivre leur scolarisation. Pour assumer la surveillance et l'accompagnement de ces enfants, à l'heure du dîner, une préposée et une éducatrice spécialisée étaient présentes dans chacune des classes. Une communication quotidienne se faisait entre les deux équipes, afin d'assurer un beau suivi et une belle transition pour les enfants. Nous avons aussi le service d'une



orthophoniste à raison d'une journée par semaine et une psychologue aussi une journée par semaine.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Nous avons aussi bénéficié d'un excellent service de nos professionnelles, orthopédagogue et spécialiste en éducation physique et en musique.

Les 17 classes régulières bénéficiaient des services suivants :

- 45 minutes d'orthopédagogie par semaine
- 4,5 jours en orthophonie par semaine
- 4 jours en psychoéducation par semaine
- 1 jour et demi de psychologie par semaine

Un spécialiste offrait une période de 30 minutes aux deux semaines en éducation physique à toutes les classes, au gymnase. Un autre spécialiste offrait aussi une période de musique aux deux semaines au local de musique. Les enfants bénéficiaient aussi d'une période de psychomotricité globale, au gymnase, supervisée par leur enseignante ou enseignant.

ADMINISTRATION

La gestion de toute l'école a été assumée par une directrice, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire. Une responsable d'école (enseignante) a été nommée en début d'année. Elle assumait la responsabilité de prendre des décisions et/ou de répondre aux urgences, en cas d'absence de la directrice (rencontres à l'extérieur de l'école, entre autres...). Comme elle connaissait toute la culture de l'école, ce fut facilitant. Nous avons ajouté quelques ressources supplémentaires en secrétariat, de façon ponctuelle et dans les périodes plus intenses : période d'inscription des élèves et fin d'année.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

L'école offrait aussi en ses lieux, le programme Passe-Partout qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. Ce programme a une double mission : accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant et aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire. C'est une belle transition vers la maternelle. Plusieurs familles (75) ont participé aux rencontres. La participation des parents est essentielle à la réussite du programme Passe-Partout (environ 8 participations et parfois plus). Pour ce qui est des enfants, 18 rencontres ont été offertes. Il est à noter que ce programme comprend : un volet parents, un volet enfants et un volet parents-enfants. Plusieurs activités ont été organisées : deux fêtes, des soirées d'information, une rencontre de pères et d'autres activités spéciales.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

Le **service de garde** a accueilli 231 élèves réguliers tout au long de l'année. Le service fut géré par une technicienne et responsable en service de garde.

Onze éducatrices ou éducateurs se partageaient les enfants, dans leurs classes respectives, en association : une éducatrice ou un éducateur associé à une enseignante ou enseignant.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison : une passerelle pour l'enfant de 5 ans. Donc, beaucoup de jeux extérieurs sont priorités et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

La sécurité est priorisée pour nos tout-petits. Les portes fonctionnent avec une puce et chaque employé peut les ouvrir, mais à des heures spécifiques.

Chaque parent qui entre dans l'école n'a accès qu'à une seule porte, celle de l'entrée principale. Il doit d'abord s'identifier au poste d'accueil. Notre préposée à l'accueil note la présence de l'enfant sur ses feuilles de présence. Ensuite, le parent peut alors accompagner son enfant à sa classe, et il doit par la suite, sortir par une des trois portes qui lui sont indiquées ; soit celle du service de garde, celle du secrétariat et/ou la porte au-dessus des escaliers jaunes (en haut du service de garde). Le soir, le parent doit encore se présenter au poste d'accueil, s'identifier à la préposée. Celle-ci avise l'éducatrice, en utilisant son radio

émetteur-récepteur, qu'un tel parent vient chercher son enfant. Elle note le départ de l'enfant sur les mêmes feuilles de présence que le matin.

Si toutefois ce n'est pas le parent qui vient chercher son enfant, il a la responsabilité de s'assurer que la personne qui se présentera au poste d'accueil est inscrite (fiche d'inscription de l'élève) comme personne autorisée à venir chercher l'enfant. Aucun appel téléphonique n'est accepté, sauf dans le cas d'une urgence exceptionnelle. La responsable demande une autorisation écrite du parent. Les courriels sont aussi acceptés.

Les parents sont très sensibles à la sécurité de leur petit. Nous avons eu beaucoup de félicitations et de bons commentaires. Les parents collaborent vraiment bien.

Les éducatrices et éducateurs bénéficiaient d'une heure de temps à leur horaire de travail pour de la planification d'animation et d'activités. La convention collective exige un temps de planification d'au minimum une heure par semaine pour les éducatrices et éducateurs : une heure de planification aux deux semaines et une heure de réunion aux deux semaines. Durant le mois de septembre, trois heures sont prévues pour la planification et une heure pour la réunion du mois.

Au service de dîneurs, nous comptons sur 5 surveillantes de dîner qui se partagent 90 enfants de 5 classes différentes. Elles ont des groupes de maximum 19 élèves chacune. La surveillance du dîner se fait en classe. Les enfants disposaient d'une heure pour manger incluant le lavage des mains, toute l'année, grâce à un service bonifié.

Un sondage a été réalisé auprès des parents des élèves dîneurs actuels, en collaboration avec le Conseil d'établissement de l'école, dans le but de recommander ou non le maintien du service bonifié offert à l'élève, pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Lors du sondage effectué en mars dernier, 89% des parents ont préféré maintenir le service bonifié. Le ratio est donc maintenu à 19 ou 20 enfants par groupe pour une surveillante. Ainsi, les groupes peuvent manger dans leur classe, ont accès au four micro-onde, ont une heure pour dîner et sont dans un lieu calme pour jouer en cas de mauvais temps. C'est un service qui apporte une plus grande sécurité et une meilleure stabilité. Les sondages pour le service bonifié sont à refaire aux 2 ans donc l'an prochain.

En ce qui a trait aux journées pédagogiques, plusieurs activités se sont déroulées à l'extérieur de l'école, afin de permettre aux enseignantes et enseignants d'avoir accès à leur classe, pour rencontrer les parents, faire les bulletins, et surtout pour faire vivre d'agréables découvertes aux enfants. Une belle cohabitation se vit dans l'école, entre le personnel du service de garde et le personnel enseignant. Un esprit d'équipe et d'entraide se ressent et c'est très apprécié. Il existe d'ailleurs un comité « liaison » sur lequel siègent des éducatrices

du SDG et des enseignantes pour favoriser la communication et l'harmonie. En début d'année, du temps est accordé aux duos pour permettre une meilleure collaboration. Elles sont aussi toutes les deux présentes lors de la rencontre de parents à la fin août.

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école a été fait par l'entreprise L'entretien Chevalier. Nous avons un concierge de jour, qui accomplissait 25 heures par semaine et un concierge de soir, qui assumait aussi 20 heures pour compléter le travail de jour. L'entretien d'une école, et plus particulièrement au préscolaire, demande beaucoup de temps et de l'énergie. C'est un service essentiel. Il faut s'assurer d'offrir un environnement sain à tous les enfants ainsi qu'au personnel de l'école.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Nous avons mis sur pied quelques campagnes de financement afin de concrétiser un projet qui nous tenait vraiment à coeur : un parcours naturel. Chocolat Humeur a été sélectionnée encore cette année par les membres du CÉ et nous avons amassé près de 8000 \$ incluant des dons des parents. Cette somme a permis de réaliser le parcours naturel longeant un côté de l'école et permettant aux enfants de bouger plus et libérant un peu d'achalandage dans la cour d'école. Nous avons également tenu notre première édition du Marché de Noël afin aussi de bonifier nos profits pour le projet (environ 2000\$). Finalement, nous avons eu la chance d'être sélectionnés par le Bazar familial de Chambly afin d'amasser 20% des profits effectués lors de cette fin de semaine. Un chèque de 7800\$ nous a été remis, toujours pour finaliser le projet.

Pour la 2^e année, nous avons reçu un budget dans la mesure « À l'école on bouge » afin de nous procurer du matériel neuf pour faire du sport et pour payer des libérations à notre enseignant en éducation physique qui a organisé des sorties, des événements sportifs au parc et dans la cour de l'école.

Suite au déficit que nous avons contracté dans le budget du service de garde en 2016, nous avons enfin réussi à retourner les sommes à la CS au cours des deux dernières années.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Le projet Ribambelle s'adresse aux enfants de 5 et 6 ans. Un dépistage systématique de tous les enfants de l'école s'effectue afin d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers sur le plan de l'adaptation. Par la suite, tous les élèves de l'école vivent des animations données par les enseignantes ou les psychoéducatrices. Les enfants peuvent ensuite reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et les transformer en pensées aidantes « pensées lunettes » et « pensées menottes ». Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices. Ce programme est implanté dans la plupart des écoles primaires du secteur et semble très apprécié des milieux de garde avec qui nous entretenons de bons liens.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE (TRANSITION VERS LE PROJET ÉDUCATIF)

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école, le Conseil d'établissement et l'ensemble du personnel ont poursuivi les buts et objectifs contenus dans la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ). L'ensemble du personnel et le Conseil d'établissement ont approuvé le projet de convention de gestion et de réussite éducative pour une dernière année. Notre convention de gestion porte le souci du personnel d'offrir un soutien approprié aux enfants notamment en regard des transitions auxquelles ils seront confrontés.

L'objectif 1 qui suit est en lien avec le but 1 du MEES qui vise l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans :

Objectif 1	Cible
En juin 2019, 90% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 6, « mener à terme des projets et activités », au 3 ^e bulletin.	90%

<p>Moyens mis en place</p> <p>Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont le suivi des routines complètes, l'apprentissage de la gestion du temps et l'ajout de défis graduels, etc.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p><u>En 2018-2019</u> : 85%</p> <p><u>En 2017-2018</u> : 82%</p> <p><u>En 2016-2017</u> : 87%</p> <p><u>En 2015-2016</u> : 89%</p> <p><u>En 2014-2015</u> : 88%</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Malheureusement nous n'avons pas atteint la cible visée de 90%. Nous sommes conscients que la persévérance demeure fragile chez certains de nos élèves.</p> <p>Les élèves ayant des hypothèses de TDA ou TDAH ont souvent beaucoup de difficultés à terminer une tâche ou un projet. Nous avons justement plusieurs cas répertoriés encore cette année ainsi que plusieurs élèves très jeunes et la plupart du temps immatures. Par ailleurs, compte tenu de leur jeune âge, il n'est pas toujours possible de conclure à un diagnostic précis. Parfois l'immatunité peut retarder les démarches.</p> <p>Un autre facteur pouvant expliquer nos résultats c'est le fait que nous avons encore cette année 2 groupes de développement social et communicatif comparativement à un seul il y a deux ans. Cette compétence est probablement l'une des plus difficiles à développer pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme.</p> <p>.....</p>

L'objectif 2 qui suit est en lien avec le but 2 du MÉES qui vise l'amélioration de la maîtrise de la langue :

<p>Objectif 2</p> <p>En juin 2019, 90% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 4, « communiquer oralement », au 3^e bulletin.</p>	<p>Cible</p> <p>90%</p>
---	-------------------------

Moyens mis en place	
Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont la variation des modes de communications, favoriser le contact avec la littérature, en offrant, entre autres, de belles périodes à la bibliothèque et des activités enrichissantes.	
Résultats obtenus	Commentaires, recommandations et ajustement proposés
<u>En 2018-2019</u> : 82%	<p>Encore une fois, nous n'avons pas atteint la cible. Est-ce que les nombreux cas répertoriés en orthophonie cette année pourraient expliquer ce constat? De plus, nous avons connu quelques cas de mutisme sélectif cette année rendant cette compétence difficile à évaluer.</p> <p>Le jeune âge de plusieurs élèves de notre cohorte peut aussi expliquer les difficultés sur le plan de la communication. Il s'agit également d'un enjeu sur tout le territoire de la Montérégie. Selon les études récentes, les parents consacrent de moins en moins de temps à converser avec leur enfant.</p> <p>Nous notons une plus grande concentration d'élèves en francisation qui n'ont aucune base en français, ce qui peut également être un frein à la communication.</p>
<u>En 2017-2018</u> : 82%	
<u>En 2016-2017</u> : 85%	
<u>En 2015-2016</u> : 88%	
<u>En 2014-2015</u> : 87%	

En lien avec le but 3 du MEES qui vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, nous avons comme troisième objectif :

Objectif 3	Cible
Pour l'année 2018-2019, offrir un service d'appui à tous les élèves qui ont reçu une référence approuvée en psychoéducation ou en orthophonie.	100%
Moyens mis en place	
<u>Psychoéducation :</u>	
Le projet Ribambelle vise à dépister les élèves ayant des difficultés d'adaptation à l'école. Outre le dépistage, des classes ont vécu des ateliers permettant d'outiller	

les enfants pour affronter leurs peurs et reconnaître leurs émotions. Les ateliers animés par les enseignantes formées et les psychoéducateurs sont reconnus par la littérature comme étant des approches efficaces. Suite aux ateliers, les enfants ont des stratégies qui leur permettent de mieux relever les défis du quotidien. Les psychoéducatrices ont aussi rencontré un nombre important d'élèves en individuel ou en sous-groupe.

Orthophonie :

Une orthophoniste travaille 4 jours par semaine à l'école de la Passerelle, auprès des élèves en classe régulière dont une journée dédiée aux classes spécialisées. Elle fait du dépistage, des thérapies et offre de la formation auprès du personnel de l'école.

Résultats obtenus

En 2018-2019 : 95%

En 2017-2018 :

En psychoéducation, 100% des élèves référés ont reçu un service.

En orthophonie, 90% des élèves référés ont aussi reçu un service.

En 2016-2017 :

En psychoéducation, 100% des élèves référés ont reçu un service.

Commentaires, recommandations et ajustement proposés

Tous les dossiers référés en psychoéducation ont été traités, c'est-à-dire qu'une intervention directe ou indirecte a été posée. Par ailleurs deux parents ont refusé de collaborer avec l'école et un élève n'a pas du tout été vu.

Certains élèves qui ne sont pas ressortis « Ribambelle » ont aussi été rencontrés pour répondre à des besoins ponctuels. Des changements de personnel ont fait en sorte que certains suivis ont été plus longs à venir.

Bien que la plupart des élèves référés aient été vus en orthophonie, le temps de traitement a souvent été moins long.

<p>En orthophonie, 55% des élèves référés ont reçu une évaluation et ont reçu une thérapie d'environ 8 séances. Cela représente 25 élèves au régulier sur un nombre total de 55. Par ailleurs, 100% des élèves TSA ont reçu le service. Au total, cela représente 67% des élèves qui ont été référés qui ont reçu le service.</p>	
---	--

En lien avec le but 4 du MEES qui vise l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire, nous avons comme troisième objectif :

<p>Objectif 4.1</p> <p>En juin 2019, 92% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 3, « interagir de façon harmonieuse avec les autres », au 3^e bulletin.</p>	<p>Cible</p> <p>92%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Le premier moyen pour créer un climat propice aux relations harmonieuses chez les enfants est de favoriser les échanges avec les différents intervenants de la communauté. À titre d'exemple, les éducatrices des Centres de petite enfance sont présentes lors de la « Visite à la maternelle » et les membres du personnel visitent les Centres avant la fin de l'année afin de favoriser la transition vers l'école. L'école est aussi représentée à la Table de concertation des organismes communautaires en lien avec les enfants 0-5 ans. La participation à ce comité permet un arrimage entre le scolaire et le communautaire permettant ainsi un tissu de protection pour les familles à risque.</p> <p>Le programme <i>Ribambelle</i>, avec les animations en classe, a aussi permis aux élèves de développer leurs habiletés à interagir harmonieusement avec les autres.</p>	
<p><u>Résultats obtenus</u></p> <p><u>En 2018-2019 : 77%</u></p> <p><u>En 2017-2018 : 78%</u></p> <p><u>En 2016-2017 : 83%</u></p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Bien que les résultats aient diminué comparativement aux 3 dernières années, nous constatons qu'ils représentent bien la clientèle que nous avons cette année. Nous avons dû ajouter des ressources TES dans quelques classes, et toute l'année pour certaines, pour amoindrir les comportements</p>

<p><u>En 2015-2016 : 91%</u></p> <p><u>En 2014-2015 : 80%</u></p>	<p>imprévisibles ou violents chez certains élèves. Certains élèves n'ayant jamais fréquenté de CPE ou de milieux de garde ont dû apprendre les bases liées aux habiletés sociales.</p> <p>Selon les dates de naissance des élèves, nous avons une cohorte beaucoup plus jeune que les années précédentes ce qui a eu un impact direct sur la fréquence et l'intensité des interventions à faire.</p> <p>Les résultats démontrent que le programme Ribambelle, porté par nos psychoéducatrices et bien transmis aux enfants par les enseignants, fait son œuvre et aide vraiment les enfants à mieux interagir entre eux.</p>
---	--

<p>Objectif 4.2</p> <p>Développer chez l'élève de saines habitudes alimentaires</p>	<p>Cible</p> <p>Au moins un atelier de manipulation par année</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Les élèves de l'école ont participé à un atelier de cuisine où ils ont eu à manipuler des aliments selon les thèmes des saisons, que ce soit la fabrication d'une compote de pommes, d'une soupe aux légumes ou d'une salade de fruits. La prévention est aussi un moyen d'action pour assurer des collations saines aux enfants. En ce sens, une sensibilisation est faite aux parents lors de la rencontre de la rentrée scolaire. Un rappel est présent à l'agenda scolaire et un suivi est aussi assuré par le service des dîneurs et le service de garde.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p><u>En 2018-2019</u> : cible atteinte</p> <p><u>En 2017-2018</u> : cible atteinte</p> <p><u>En 2016-2017</u> : cible atteinte</p> <p><u>En 2015-2016</u> : cible atteinte</p> <p><u>En 2014-2015</u> : cible atteinte</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Chaque classe a réalisé au moins 3 petites recettes santé avec son groupe en plus de l'activité en collaboration avec la Corne d'abondance.</p>

<p>Objectif 4.3</p> <p>Pour l'année 2018-2019, s'assurer que 85% des élèves réussissent le test de course de 3 minutes à la fin de l'année.</p>	<p>Cible</p> <p><u>2015-2016</u> : Donc passer de 45% à 65%</p> <p><u>2016-2017</u> et plus: 85%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>L'éducateur physique a préparé un entraînement adapté (notamment par le jeu) aux enfants du préscolaire pour les aider à améliorer leur condition physique. De plus, régulièrement, en début de cours, les élèves avaient l'occasion de courir tout en profitant des précieux conseils de leur spécialiste.</p>	
<p><u>Résultats obtenus</u></p> <p><u>En 2018-2019</u> : 89 %</p> <p><u>En 2017-2018</u> : 92%</p> <p><u>En 2016-2017</u> : 92%</p> <p><u>En 2015-2016</u> : 84%</p> <p><u>En 2014-2015</u> : 80%</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Il est important de mentionner que, encore cette année, les enseignants ont tous fait pratiquer la course à leurs élèves durant la période de psychomotricité.</p> <p>L'enseignant en éducation physique mentionne que la motivation était principalement la raison pour laquelle ces élèves n'ont pas réussi la course continue de 3 minutes. Ils avaient les capacités de le faire mais au moment de l'évaluation, certains ont fait peu d'efforts et ont abandonné la course. C'est aussi en lien avec la compétence 6 qui est plus difficile à développer. De plus, certains élèves plus impulsifs avaient du mal à débiter la course tranquillement pour avoir de l'endurance tout le temps de la course.</p>

En lien avec le but 5 du MEEES qui vise l'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle, nous avons comme cinquième objectif :

<p>Objectif 5.1</p> <p>Pour l'année 2018-2019, faire découvrir différents métiers en utilisant des moyens variés et ce, à au moins 3 occasions durant l'année.</p>	<p>Cible</p> <p>100%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Les enseignantes ont plusieurs choix pour faire connaître les métiers aux élèves : parents invités, livres traitant des métiers, jeux de rôle, visites dans des entreprises locales, Moppi (abonnement du logiciel pour TNI) , etc.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p><u>En 2018-2019</u> : 100 %</p> <p><u>En 2017-2018</u> : 100%</p> <p><u>En 2016-2017</u> : 100%</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Les enseignantes ont beaucoup apprécié présenter divers métiers aux élèves et l'ont fait à partir de médias diversifiés. Des parents sont souvent invités pour parler de leur travail.</p>

PROJET ÉDUCATIF

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'école, le Conseil d'établissement et l'ensemble du personnel ont élaboré un tout nouveau projet éducatif en lien avec le plan d'engagement et de réussite élaboré par la commission scolaire. Les parents et le personnel avaient été sondé à l'automne 2017 afin que nous puissions avoir un état de situation et un point de départ pour déterminer nos principaux enjeux. Le projet éducatif est effectif à compter du 1^{er} juillet 2019 et remplacera la CGRÉ.

Voici ce sur quoi l'équipe de la Passerelle s'entend pour travailler dès septembre prochain et ce, jusqu'en 2022 :

Enjeu # 1

Climat sain et sécuritaire pour tous les élèves

Orientation

Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques.

Objectif

D'ici juin 2022, améliorer les pratiques qui favorisent un climat sain et sécuritaire pour tous.

Situation actuelle : Nous avons peu d'occasions d'échanger au sujet des pratiques en lien avec le climat sain et sécuritaire et n'avons aucun référentiel en lien avec le climat sain et sécuritaire

Cible

Identification des pratiques efficaces en lien avec le climat sain et sécuritaire par les membres du personnel et production d'un référentiel

Indicateur

Identification des pratiques efficaces

Enjeu # 2

Sentiment de bien-être et capacité à s'adapter des élèves

Orientation

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

Objectif

D'ici 2022, diminuer le nombre d'enfants pour qui
le service en psychoéducation sera recommandé
l'année suivante au-delà de la transition.

Situation actuelle :

2018-2019 : 46 élèves ont été dépistés par le service en psychoéducation (Ribambelle). De plus, 8 élèves (non dépistés par Ribambelle) ont été référés en cours d'année par les enseignantes. Des 54 élèves, 33 élèves ont été recommandés pour la poursuite du service en 1^{ère} année.

Cible

Réduire de 5% le nombre d'enfants pour qui le service en
psychoéducation est recommandé pour l'année suivante.

Indicateur

Le nombre d'enfants nécessitant un service en psychoéducation
au cours de l'année par rapport au nombre d'enfants pour qui le
service sera recommandé l'année suivante.

Enjeu # 3

Sentiment de compétence

ORIENTATION 1

Évoluer par la mise en place des meilleures pratiques

Objectif

D'ici 2022, augmenter les occasions quotidiennes
de faire des jeux libres soutenus par l'adulte.

Situation actuelle : Le temps de jeux libres en continue est variable d'une classe à l'autre. Le rôle des adultes durant ces périodes est peu connu et compris.

Cible

Offrir au minimum 4 périodes de 45 minutes en continu par semaine
et 3 périodes de 30 minutes à l'extérieur.

Indicateur

Nombre de minutes de jeux libres en continue

ORIENTATION 2

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.

Objectif

D'ici 2022, augmenter le nombre d'élèves

qui ont A ou B à la compétence 6.

Situation actuelle :

2017-2018

2018-2019

Mars : 77%

Mars : 81%

Juin : 82%

Juin : 85%

Cible

Augmenter de 5% le nombre d'élèves ayant A ou B à la
compétence 6.

Indicateur

Résultats à la compétence 6 (mars et juin)

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Tel que prévu à l'article 83.I de la Loi sur l'instruction publique, nous avons procédé à l'actualisation de notre plan de lutte pour l'année scolaire 2018-2019. Quelques autres moyens ont été ajoutés à ceux déjà présents et ont permis d'aider à installer un climat généralement sain et agréable à l'école. La distinction entre une simple chicane d'enfant et de l'intimidation est parfois difficile à faire au préscolaire. Ainsi, cette réalité rend difficile une évaluation exhaustive de la situation de l'intimidation et de la violence à l'école. Cependant, au quotidien, nous constatons une très grande promptitude et la très grande qualité des interventions du personnel lors de situations conflictuelles, de violence et/ou d'intimidation.

Pour l'année 2018-2019, quelques situations problématiques ont été signalées et traitées avec respect et diligence. Aucune plainte formelle sur le traitement de ces dernières n'a été déposée auprès de la direction.

En conclusion, l'intimidation et la violence sont des sujets pris au sérieux à l'école de la Passerelle. Nous constatons que les moyens mis en place par le plan de lutte, les interventions du personnel et la collaboration des parents, permettent aux élèves de vivre dans un environnement où ils peuvent s'épanouir en sécurité.

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES PARENTS

Nous avons aussi bénéficié de l'implication et de la grande collaboration des parents au sein de notre école. Ce fut grandement apprécié ! Merci !

- Au conseil d'établissement
- À la bibliothèque
- Lors des différentes activités, en classe et au sein de l'école

MOT DE LA FIN

Ce fut une année très positive à tout point de vue. Merci à tous et chacun de votre implication, de votre engagement et de votre précieuse collaboration


ISABELLE GRAVEL



CTRICE, ÉCOLE DE LA PASSERELLE

BILAN 2018-2019

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Soucieux d'être bien outillé et de prendre des décisions éclairées, le conseil d'établissement (CÉ) de l'école de la Passerelle était composé d'intervenants de plusieurs sphères : quatre parents, deux enseignantes, la responsable du service de garde et une orthophoniste représentant les services professionnels. Également, la directrice était toujours présente aux rencontres à titre informatif. Le CÉ s'est réuni à 8 reprises tout au long de l'année scolaire. Durant ces rencontres, plusieurs dossiers ont su alimenter la discussion et donner place à des échanges stimulants. Plusieurs décisions (adoption ou approbation) y ont alors été prises, toujours dans le bien d'une clientèle particulière : nos petits de maternelle.

Voici les principaux sujets abordés cette année :

Septembre 2018

- Règles de régie interne du CÉ
- Constitution du CÉ (postes de président ou présidente, représentant ou représentante au comité de parents)
- Activités éducatives complémentaires (activités socioculturelles)
- Campagne de financement « Humeur »
- Autorisation annuelle pour friandises lors d'occasions spéciales
- Enjeu de sécurité avec l'élection du 1^{er} octobre
- Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- Aide à la Fondation « J'ai faim tous les jours » à l'Halloween

Octobre 2018

- Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ)
- Poursuite de la campagne de financement pour le projet du parcours naturel via un marché de Noël et la vente de sacs à collation réutilisables (Colibri)
- Une ruche éducative à l'école

Décembre 2018

- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

- Reddition de compte en lien avec les allocations reçues du MÉQ (Collecte-info)
- Travaux sur le Projet éducatif
- Événement spécial pour les 20 ans de la Passerelle

Janvier 2019

- Visite et présentation de la nouvelle commissaire à la CSP, Mélanie Demers
- Nouvelles étapes dans le Projet éducatif
- Ventilation du budget 2018-2019
- Transport scolaire (navette pour l'école Madeleine-Brousseau)

Février 2019

- Grille-matières : reconduction des cours d'éducation physique et de musique selon un ratio de 50/50 excluant les groupes d'enseignement spécialisé
- Photographie scolaire 2019-2020
- Poursuite du travail sur le Projet éducatif (participation à un groupe de travail avec tout le personnel de l'école)

Mars 2019

- Critères de sélection de la direction d'établissement
- Grande récréation du 8 mai
- Poursuite du travail sur le Projet éducatif en invitant les parents du CÉ par participer à une nouvelle activité avec le comité de pilotage
- Reconduction du service de traiteur « Les petits chefs » avec un menu adapté au nouveau guide alimentaire canadien
- Consultation sur le projet de Loi 12

Mai 2019

- Projet éducatif 2019-2020
- Campagne de financement 2019-2020 (Colle à moi et Humeur)
- Organisation scolaire 2019-2020 (inscription des élèves)
- Visite à la maternelle et activités de transition
- Rentrée progressive pour septembre 2019
- Programmation des journées pédagogiques 2019-2020
- Règles de régie interne au service de garde (SDG)

Juin 2019

- Budget – prévisions 2019-2020
- Liste d'effets scolaires 2019-2020

En général

- Parole au personnel – informations sur la vie à l'école – activités et projets
- Comité de parents : informations du représentant au comité de parents de la CSP

C'est ici que se termine cette belle expérience d'une année au sein du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle. J'en ressors grandit et avec un bagage incroyable, le monde de l'enseignement m'étant presque inconnu au moment de rejoindre l'équipe. Quelle était ma motivation? Le goût de faire une différence dans le quotidien de mes enfants! Je me considère maintenant privilégié d'avoir pu jouer le rôle de président, mais encore plus d'avoir eu la chance de travailler avec une équipe extraordinaire qui partage la même préoccupation que moi : faire de son mieux pour outiller nos petits 5-6 ans à se lancer dans le monde des « grands » avec confiance et assurance. Membres du CÉ, grande équipe de la Passerelle : MERCI!

ERIC CAPUANO

Président, Conseil d'établissement